



LE BÉRRUCHOT



Juin 2025, n°76
Inscription TGI 34/08

La saison 2024-2025 s'est terminée par le tournoi annuel réservé aux catégories U11-U13 organisé par l'HVFC le jeudi de l'Ascension 29 mai à Bourgon. Il a réuni une vingtaine d'équipes avec une belle ambiance sur toute la journée. Le club remercie l'ensemble des bénévoles, parents et licenciés plus âgés, qui ont fait de cette journée une réussite.

Si vous êtes intéressés pour nous rejoindre en tant que joueurs (jeunes ou séniors), dirigeants ou bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter pour échanger :

haute.vilaine.fc@gmail.com

Emilien Louvel - Dirigeant Séniors - 06.03.02.55.66

Nicolas Samson - Dirigeant Jeunes - 06.09.17.70.89



COMITÉ DES FÊTES



Les **CLASSES « 5 »** approchent à grands pas : si vous changez de dizaine cette année, réservez votre **SAMEDI 6 SEPTEMBRE !!!**

Il nous manque toujours un ou plusieurs référents parmi les « 20 ans ».

Toutes les bonnes volontés sont les bienvenues, n'hésitez pas à rejoindre l'équipe organisatrice.

Malgré toute notre attention, des oublis peuvent malheureusement arriver en dressant la liste des convives. Si vous n'avez pas reçu votre invitation avant fin juin, n'hésitez pas à vous manifester :

Au 07-83-89-62-18 ou via notre messagerie Facebook.

Le Comité des Fêtes vous souhaite un bel été !!!

SAPEURS-POMPIERS

Initiation aux premiers secours à Saint-M'Hervé

Les 26 et 27 mai 2025, les élèves de CM1 et CM2 de l'école de Saint-M'Hervé ont participé à une initiation aux gestes de premiers secours. Cette formation, à la fois ludique et éducative, avait pour but de sensibiliser les enfants aux réflexes qui peuvent sauver des vies.

Encadrés par trois pompiers engagés et pédagogues – le caporal-chef Justine Darielle, le sapeur de première classe Marin Guyard et le sapeur de première classe Enora Février – plus un formateur secouriste Axel Rosiaux.

Les élèves ont appris les gestes essentiels à adopter en cas d'urgence : alerter les secours, effectuer un massage cardiaque, mettre une personne en position latérale de sécurité, que faire en cas d'étouffement.

Une belle initiative qui permet aux plus jeunes de se sentir responsables et prêts à agir face à certaines situations du quotidien.



AMICALE DES PALETISTES

Cette année, l'assemblée générale s'est déroulée le 31 janvier, avec deux nouveaux dans le bureau.

Sont entrés dans l'association, Aurélie Renou « secrétaire » et Freddy Mongodin « membre ».

Samedi 26 avril, notre concours de printemps ouvert à tout le monde a eu beaucoup de succès (46 équipes).



Les 4/12 gagnants sont :

Bastien Pichot et Titou Serveau d'Ernée contre Denis et Marie-Jo Baslé de Domalain



Les 3/12 gagnants sont :

Thibault et M. Martinay de St Aubin du Cormier contre Anne Renou et M. Gasnier d'Argentré-du-Plessis



Les 2/12 gagnants sont :

Benjamin Blanchard et Léandre Mérel de La Chapelle-Erbrée contre Greg Legroux et Anthony Jeuland



Concours communal le samedi 26 septembre :

- équipe de deux avec un joueur natif ou habitant Saint-M'Hervé,
- repas chaud à la salle Louis Grimoux.

GYM ENTRETIEN ET LOISIRS

La fin des cours de gym est prévue le lundi 30 juin 2025.

A partir du mercredi 2 juillet 2025, les personnes intéressées pourront venir marcher les mercredis de juillet et août.

Départ place de l'église à 20h00 (marche gratuite pour tous jusqu'à la reprise des cours).

Nouvelle saison 2025 – 2026

Reprise des cours le lundi 1^{er} septembre à 19h30 pour tous et le jeudi 4 septembre pour la gym douce.

Morgane s'est formée au Pilate, elle donnera un cours de Pilate en remplacement de la gym-fitness du lundi soir.

Les personnes intéressées peuvent venir découvrir les activités gratuitement la première semaine, ensuite pour venir participer aux cours une inscription sera nécessaire et obligatoire ainsi qu'un certificat médical.

Activités proposées, les jours, les horaires et tarifs

	ADULTES ET ADOLESCENTS (À PARTIR DE 10/11 ANS)	TOUS ÂGES
LUNDI 19H30-20H30	Step	
LUNDI 20H30-21H30	Pilate	
MERCREDI 19H30-20H30	Cardio	
MERCREDI 20H30-21H30	Gym – fitness	
JEUDI 9H45-10H45		Gym douce
	110 €	80 €
Tarifs	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires	Pas de cours pendant les petites vacances scolaires

Pour tous renseignements et inscriptions, une permanence sera tenue pendant les cours les 2 premières semaines de septembre.

Contact : gymsmh35@gmail.com

Jacqueline BEAUDOUIN : 02-99-76-72-67 / Rolande AMIOT : 06-77-31-77-47

BONNES VACANCES à tous.

VIE COMMUNALE

CHASSE AUX OEUFS

La chasse aux œufs organisée le dimanche 21 avril dernier a réuni une trentaine d'enfants.

Trois lots ont été offerts aux gagnants de la chasse à « l'œuf d'or » .



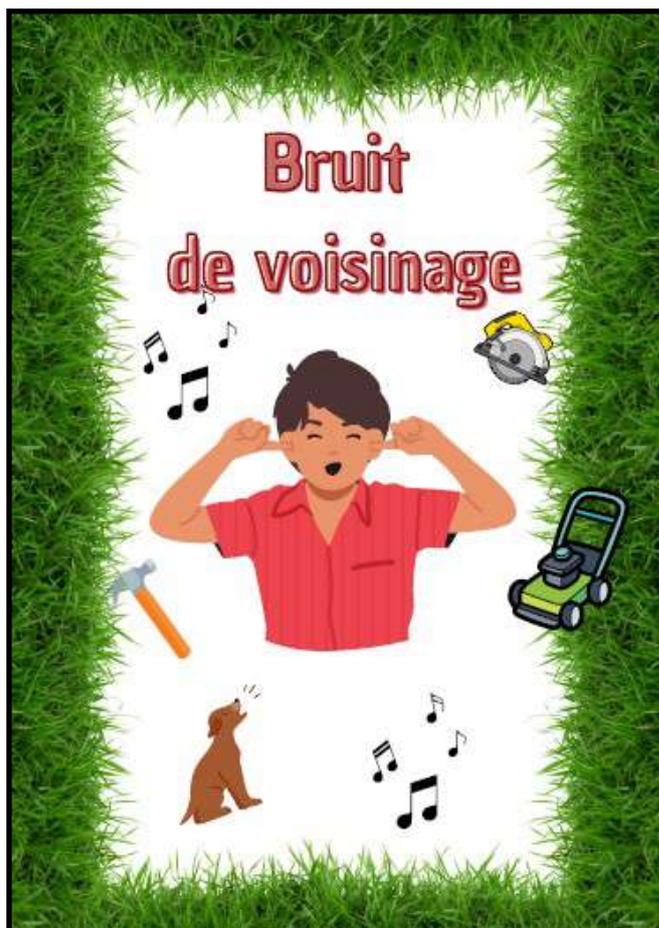
Même en l'absence d'horaires strictement imposés (comme les heures de « bruit autorisé » dans certaines communes), le respect des voisins vis-à-vis des nuisances sonores reste une obligation légale et morale en France (et dans de nombreux autres pays).

Le code de santé publique (article R1336-5) précise que : « Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ».

Cela vaut **de jour comme de nuit**, même sans arrêté municipal spécifique.

Exemples de nuisances récurrentes concernées :

- Travaux domestiques bruyants (perceuse, tondeuse, etc.)
- Aboiements de chiens
- Piscine...



L'été arrive... pensons à nos voisins !

Avec les beaux jours, les moments de détente se multiplient : piscines, jeux d'enfants, repas en extérieur, fêtes entre amis... Et c'est tant mieux ! Mais pensons aussi à préserver la tranquillité de chacun.

En soirée, merci de **prévenir votre voisinage si vous organisez une fête** : un petit mot ou un simple échange permet souvent d'éviter les tensions.

Pour une cohabitation agréable et respectueuse, restons attentifs... même en été !

Bonnes pratiques pour éviter les conflits :

- Prévenir ses voisins en cas d'événement exceptionnel
- Respecter des horaires raisonnables (en général, 8H-12H / 14H-19H pour les travaux bruyants)
- Réduire le volume sonore en soirée

AGENDA DES JEUNES RETRAITÉS



Dans ce Béruchot, un petit livret vous attend, avec toutes les informations sur les activités proposées aux jeunes retraités.

ECOLE SAINTE-ANNE

À califourchon sur leurs vélos, les CM2 de l'école Sainte-Anne ont arpenté la piste routière du Comité de prévention de la sécurité routière.

Tandis que les uns répondaient à quelques questions du Code de la route, d'autres apprenaient à circuler en respectant les panneaux routiers et les autres usagers.

Un véritable exercice pour nos jeunes cyclistes !



Entre deux collisions évitées et quelques refus de priorité, tous se sont rendu compte de l'utilité de bien connaître la signalisation routière, particulièrement celle de leur commune.

Après avoir mis pied à terre, tous ont obtenu une attestation de participation. Ne reste plus qu'à pédaler... en toute sécurité !

ANIMAUX EN DIVAGATION

Est considéré en état de divagation tout animal domestique se trouvant hors de la surveillance effective de son maître, en dehors des espaces clos.

Cela concerne :

- Les bovins (comme les vaches),
- Les chevaux, chèvres, moutons,
- Et bien sûr, les chiens et chats.



INTERVENTION DES AUTORITÉS :

Le Maire est responsable de la Police rurale sur sa commune.

Il peut ordonner la capture, la mise en fourrière ou d'autres mesures pour la sécurité publique.

FOURRIERE ANIMALE :

- Les chiens et chats errants seront placés en fourrière.
- Les vaches capturées peuvent être placées en fourrière spécialisée, aux frais du propriétaire.
- Si non réclamées, elles peuvent être vendues ou abattues après un délai légal.

JEUX SALLE LOUIS GRIMOUX

ELLE A BIEN VÉCU !!!

Combien d'enfants ont bien pu arpenter la structure de jeux de la salle Louis Grimoux pendant toutes ces années ??

Elle laissera bientôt place à une toute nouvelle aire de jeux, dès que le budget le permettra.



En attendant, l'actuelle n'étant plus aux normes et devenue dangereuse, nous avons décidé de la retirer.

LE JEU DU BÉRUCHOT



Le Béruchot à peine retrouvé, a déjà pris la poudre d'escampette !!!

Notre filou de petit oiseau se balade sûrement quelque part dans nos pages... Ayez l'œil !

ASSISTANTES MATERNELLES

Voici la liste des assistantes maternelles sur la commune :

Mme Géraldine BERNARD

3 LIEU-DIT Lacul de Loyère
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 02 99 76 71 33
✉ jjetgg.21@hotmail.fr

Mme Marie CHEVREL

5 ALLEE du Soleil Levant
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 06 84 55 04 43

Mme Gwenaëlle HERY

112 LA LANDE DU FAU
LA PETITE ROCHE
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 06 73 34 75 83
✉ didier.gwenaëlle@orange.fr

Mme Mireille NEVEU

5 ALLEE DU CHAMP DOLENT
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 02 99 76 78 43
✉ family.neveu@orange.fr

Mme Stéphanie NIDELET

9 ALLEE des Magnolias
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 06 83 24 57 16
☎ 06 83 24 57 16
✉ nidelet.stephanie@orange.fr

Mme Delphine SORIN

Le Ponce
Saint-M'Hervé (35500)
☎ 06 48 95 22 79
☎ 06 48 95 22 79
✉ Sorindelphine21@gmail.com

Plus d'informations sur le site :

<https://www.assistantsmaternels35.fr/>

NOCES DE DIAMANT

Monsieur et Madame Beaudouin ont célébré leurs 60 ans de mariage le 1^{er} mars dernier.

Un bel exemple d'amour fidèle, de complicité et de vie partagée.

La commune de Saint-M'Hervé leur adresse ses plus chaleureuses félicitations pour ces noces de diamant, symbole d'un amour qui traverse le temps avec éclat.



MAISON DE SANTÉ

Maison de santé – Le chantier avance à grands pas !

Les travaux de notre future maison de santé progressent parfaitement, sans aucun retard à ce jour.

- ✓ De beaux volumes,
- ✓ Des matériaux de qualité,
- ✓ Une réalisation fidèle aux attentes des professionnels de santé et des habitants.

L'ouverture est prévue pour le second semestre 2025.

Merci à toutes les équipes mobilisées sur ce projet structurant pour notre commune. On a hâte de vous en dire plus très bientôt !



Spectacle suivi d'un
goûter en musique offert
par la commune

THÉÂTRE AU VILLAGE

Le Théâtre au village revient le samedi 30/08/25... Réservez la date !



Gabilolo et Malolotte à peu près magiciens (50mn environ)

Spectacle pour enfants à 15h30 près de l'église (à la salle St Eloi en cas de pluie)

Théâtre, Humour, Chanson, Magie et Participation des enfants.

De Catherine Degay

C'est bientôt l'anniversaire de Gabilolo.

Avec sa petite sœur Malolotte, ils décident de préparer un spectacle de magie pour la fête. Seulement voilà... comme à leur habitude, Gabilolo et Malolotte se chamaillent et se jouent... des tours !

Des instruments seront mis à disposition pour que vos enfants puissent jouer avec nos musiciens.

L'Importance d'être Constant

(1h50 environ)

une comédie d'Oscar Wilde

À travers de quiproquos étonnants et drôles, d'identités secrètes et de mensonges en série, Wilde explore les thèmes de l'amour, des conventions sociales et de l'hypocrisie avec un esprit mordant.

À la fois farfelue et perspicace, *L'Importance d'être Constant* nous rappelle que la recherche du bonheur passe souvent par le rejet des règles établies, et que la vérité, quand elle est trop bien cachée, peut avoir des conséquences imprévues... Une pièce incontournable, où le ridicule de la société de l'époque est dévoilé avec une légèreté désarmante.

Spectacle suivi d'un moment Bistrot en musique, échange des artistes avec le public autour d'un verre.

A partir de 19h
Buvette et
restauration tenue par
l'APEL-OGEC de
l'école



MOVA

À compter du 1^{er} septembre 2025, le réseau (Mobilités Vitré Agglomération) concentrera tous les services de mobilités de Vitré communauté.

Opéré par la Société Vitréenne de Mobilités (issue d'un groupement entre Keolis et RGO), le réseau MOVA entend proposer à tous les habitants de l'agglomération un bouquet complet de mobilités. Cela constitue un véritable choc d'offre avec un réseau de transport sans zone blanche.

Chaque commune aura désormais accès à tous les services de mobilités : transport collectif, transport scolaire, transport à domicile pour les plus fragiles, location de vélos et covoiturage du quotidien.

Le réseau se veut proche des habitants, avec l'ouverture d'une agence commerciale à la Maison des Mobilités à Vitré, relayée par une agence mobile qui ira à la rencontre de tous les habitants du territoire.

Pour un usage pratique et instantané, conforme aux nouveaux standards, une digitalisation des services sera mise en place progressivement avec notamment :

- Une application mobile et un site internet dédiés
- Une boutique en ligne
- De l'information voyageur en temps réel
- Des réservations de transport, covoiturage et location de vélos en ligne.

Les nouveautés pour notre commune :

À Saint-M'Hervé, la ligne interurbaine sur réservation n°13A permettra de rejoindre la gare de Vitré grâce à 6 allers-retours par jour en semaine et 3 allers-retours le samedi. Les horaires sont en correspondances avec les TER vers et depuis Rennes.

En complément, les communes de Princé, Montautour et la Chapelle-Erbrée seront desservies par cette ligne.

Enfin, Saint-M'Hervé bénéficiera du service de transport à domicile (sous conditions d'accès), du transport scolaire et des services de covoiturage et de location de vélos.

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le site mova.bzh, et à l'agence commerciale MOVA (place du Général de Gaulle à Vitré).



ARGENT DE POCHE

Il reste 1 place à prendre pour les vacances d'été !

Tu es intéressé(e) pour travailler sur la commune ?

Envoie vite ta lettre de motivation par mail à comptabilite.communication@saintmherve.fr ou dépose-la en mairie.



ESPACES LOISIRS ITINÉRANTS

ST M'HERVÉ

du 7 au 11 juillet
du 15 au 18 juillet et
du 21 au 25 juillet

Places limitées

SEMAINE ELI
SÉJOURS JEUNES

POUR LES 10-17 ANS

ACTIVITÉS : Sports innovants, activités culturelles et artistiques...

ESPACE LOISIRS ITINÉRANTS

Horaires
Lundi - Vendredi
09h00 - 18h00

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :
En mairie ou En ligne

Les inscriptions pour Eli sont ouvertes !

Pour inscrire votre enfant, deux solutions :

- scannez le QR Code sur l'affiche
- s'inscrire sur le site de la commune dans Au quotidien / enfance et jeunesse / Espaces loisirs Itinérants

Merci de déposer les pièces suivantes en mairie dans la semaine suivant l'inscription :

- Fiche sanitaire de liaison avec copie des vaccins
- Règlement intérieur signé des parents et de l'enfant
- Attestation de quotient familial (CAF ou MSA)
- Chèque à l'ordre de la FSCF CD 35

Prochaine parution

le 29 septembre 2025

Pensez à nous faire parvenir votre article au plus tard le 7 septembre.

Les articles arrivés après cette date ne seront pas diffusés.

Merci !



ÉTAT CIVIL

Décès

- Jean-Michel CHARNAL - 11/04/2025 à SAINT-M'HERVÉ
- Marie BILHEUDE née HÉLANDAIS - 19/04/2025 à SAINT-M'HERVÉ
- Gérard MOREL - 10/05/2025 à CHÂTEAU-GONTIER-SUR-MAYENNE
- Daniel DINOMAS - 18/05/2025 à VITRÉ

